

Chers Collègues, chers Etudiants,

En cette période de crise économique profonde, les communautés universitaires éprouvent une inquiétude compréhensible pour leurs établissements. Je souhaite donc vous tenir directement informés de la situation financière de notre université, qui a été soumise à l'approbation de notre Conseil d'Administration le 3 avril avec le « compte financier » de l'année 2012. **Les principaux marqueurs d'équilibre financier de l'Université de Bourgogne restent favorables ; mieux, ils marquent une évolution positive**, avec notamment un fonds de roulement, pivot majeur de notre fonctionnement et de notre indépendance financière, au 31 décembre 2012 qui s'élève à 42 millions d'euros¹.

Cette situation nous autorise à engager dès cette année un programme d'investissement ambitieux, au service de l'ensemble de la communauté de l'Université de Bourgogne. Les grands axes de cette politique d'investissements ont été tracés lors de la préparation du budget 2013, avec l'ouverture de 5 grands « Programmes Pluriannuels d'Investissements » (PPI) portant sur :

- De nouvelles **infrastructures sportives** au service des étudiants et des personnels, et qui permettront de cultiver la qualité de vie sur nos campus.
- La **rénovation de nos travaux pratiques**, dont les équipements sont dans beaucoup de secteurs devenus vieillissants.
- Le financement de **projets innovants de nos composantes**.
- La **maintenance des infrastructures de nos sites territoriaux**, que l'éloignement géographique du campus dijonnais rend plus vulnérables.
- Enfin, le développement et la modernisation de nos **infrastructures numériques**, véritable clé de l'avenir pour une université ancrée sur 6 campus à l'échelle d'une région aussi vaste que la Bourgogne.

J'ai donc le plaisir de vous informer que les Programmes Pluriannuels d'Investissements, initialement financés à hauteur de 300 000 euros chacun sur la durée de notre mandat, seront renforcés. En effet, dès la seconde décision budgétaire modificative de juillet, **un programme d'investissement sera proposé au Conseil d'Administration, à hauteur de 3 millions d'euros**, permettant d'augmenter le PPI « Infrastructures Numériques » de 1 million d'euros, et les 4 autres PPI de 500 000 euros. Ce dispositif sera complété au budget 2014 par l'ouverture de nouveaux PPI sur 2 thèmes essentiels :

- Les **infrastructures scientifiques et les plateformes** : ce PPI, pour lequel nous proposerons 1 million d'euros la première année, permettra à l'établissement, en lien avec ses partenaires, une politique d'équipement scientifique ambitieuse et préparant l'avenir de notre recherche.
- La **rénovation du bâtiment « Droit-Lettres »** où travaillent près de la moitié des étudiants de notre université, et où les conditions de vie doivent être améliorées. Un investissement de l'ordre de 3 millions d'euros en 3 ans sera proposé.

D'autre part, la **charge des amortissements** liés aux investissements réalisés sur les PPI ne reposera pas sur les composantes, laboratoires et services, mais sera **assurée « en central »**.

Enfin, les marges de fonctionnement dégagées par les investissements structurants ainsi réalisés seront déployées sur 3 grands axesⁱⁱ :

- L'internationalisation de nos formations et de l'ensemble de notre politique, condition essentielle du rayonnement de notre université, avec notamment le financement de masters en anglais.
- La vie étudiante, dont les différents aspects sont essentiels à l'attractivité de l'uB.
- Une politique indemnitaire engagée en faveur des personnels administratifs et techniques, et également à destination du personnel enseignant, à travers la création d'une prime d'excellence pédagogique.

Après plusieurs années difficiles, les efforts de tous portent donc leurs fruits ; les grands axes de notre politique pour les 3 prochaines années sont tracés, et notre université peut s'engager dans une stratégie d'investissement et de modernisation, levier de nos ambitions pédagogiques et scientifiques. Avec l'équipe qui m'entoure, je poursuivrai sur ce chemin d'une politique rigoureuse en terme de fonctionnement, mais généreuse en terme d'investissements, car j'ai la conviction que ces grands programmes transversaux permettront à tous de progresser.

Plus que jamais, je souhaite remercier notre communauté universitaire qui, malgré une politique financière exigeante engagée depuis 2007, m'a accordé sa confiance. Cette nouvelle étape que nous abordons tous ensemble valide les choix réalisés. Nous travaillons dans une grande université. Plus que jamais, ayons confiance en nous et en notre capacité à la faire rayonner, au service des étudiants, du progrès des connaissances, et de l'économie de notre région.

Je vous assure, chers Collègues, chers Etudiants, de mes sentiments profondément dévoués.

Alain Bonnin,

Président de l'Université de Bourgogne

ⁱ Le fonds de roulement net global (FRNG) constitue l'épargne nette dégagée par l'université au cours des différents exercices. Il doit être maintenu à un niveau minimal, déterminé par le Ministère, qui permet à l'établissement de fonctionner. Au-delà, il permet une politique d'investissement. Le degré d'autonomie de l'université est étroitement lié à cette capacité à définir et à assurer une politique d'investissement qui lui permettra de moderniser ses équipements et servira de levier à une stratégie d'investissements structurels souvent cofinancée par l'Etat et les collectivités. Celle-ci se concrétisée par un plan pluriannuel d'investissement qui décline sur une période de plusieurs années les projets d'investissement définis par l'établissement pour la recherche, la formation, la maintenance et les constructions.

ⁱⁱ Une partie des investissements réalisés permettront par la suite des économies de fonctionnement. Par exemple : une meilleure isolation permet d'augmenter les températures tout en faisant baisser la consommation de chauffage.